

# Comment faire une demande d'autorisation de détention ?



Association de Tir  
Audengeoise



# Quelles sont les armes concernées ?

Toutes les armes de la catégorie B.

B1 : Armes de poing,

B2 : Armes longues,

B4 : Armes chambrant l'un des calibres « maudits »,

B5 : Eléments d'arme de cat B (conversion par exemple),

B10 : Munitions d'arme de poing (sauf celles déclassées en cat C)



Association de Tir  
Audengeoise



# Quels sont les prérequis ?

- Etre licencié FFTir depuis au moins 6 mois,
- Avoir trois tampons espacés de 2 mois chacun sur son carnet de tir,
- Etre majeur,
- Posséder un coffre-fort adapté à (aux) l'arme(s) demandée(s).



# Et en paperasse, me faut quoi ?

- Avis favorable (feuille verte), (A demander à son président de club et ne pas oublier de la signer)
- Acte de naissance avec mentions marginales,  
(La demande peut se faire sur le net à cette adresse : <https://mdel.mon.service-public.fr/acte-etat-civil.html> )
- Photocopie de la CNI (carte d'identité),
- Photocopie du carnet de tir,
- Justificatif de domicile,
- Photocopie de la licence (valide et tamponnée par le médecin)
- Facture du coffre-fort ou attestation sur l'honneur si pas de facture,



Association de Tir  
Audengeoise



# Et en paperasse, me faut quoi ?

- **Original** de l'imprimé de demande (Cerfa n°12644\*02) .  
Téléchargeable sur le site



Association de Tir  
Audengeoise



# Et comment je remplis le cerfa ?

cerfa

N° 12644\*02

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Modèle n°5

DEMANDE

D'AUTORISATION D'ACQUISITION ET DE DÉTENTION D'ARMES ET DE MUNITIONS  
DE RENOUELEMENT D'AUTORISATION DE DÉTENTION

(Application de l'article 30 du décret du 30 juillet 2013)

Je coche ici s'il s'agit d'une nouvelle demande.

Je coche ici s'il s'agit d'un renouvellement.



Association de Tir  
Audengeoise



# Et comment je remplis le cerfa ?

## État civil

Nom (1) : \_\_\_\_\_

Epouse (facultatif) : \_\_\_\_\_

Prénoms : \_\_\_\_\_

Né(e) le :                    
                                 Jour                          Mois                          Année

A : \_\_\_\_\_ Code pays ou département : \_\_\_\_\_

Domicile : Numéro, nature et nom de la voie \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Code postal

Ville ou commune

Profession : \_\_\_\_\_

Je ne pense pas que des explications soient nécessaire ici ....



Association de Tir  
Audengeoise



# Et comment je remplis le cerfa ?



Armes :

Cat.	Calibre Nature (2)

Il y a 3 lignes, Vous pouvez donc faire jusqu'à 3 demandes en un document.

Ne remplir que la catégorie. Ne pas indiquer le calibre ni la nature.  
(sauf pour un renouvellement)

Par exemple, pour une arme de poing :

Cat.	Calibre Nature (2)
<b>B</b>	<b>1</b>

Matériel sollicité

Munitions :

Nombre	Cat.	Calibre

Ne rien noter non plus dans la partie munition. Vous avez automatiquement le droit à 1000 munitions par arme et par an.

Cette partie ne sert que pour demander des munitions en cat B pour une arme de cat C ou pour un reemplément.



# Et comment je remplis le cerfa ?

Cession entre particuliers

Nom et prénom du cédant : \_\_\_\_\_

Autorisation délivrée le :    | | |    | | |    | | | | | |    Sous le numéro : \_\_\_\_\_  
  Jour            Mois            Année

Par : \_\_\_\_\_

Pour une arme de : |            |            |            |            |  
                                  Cat.            Calibre            Marque            Numéro            Nature(2)

Cette partie ne sert strictement à rien !

Prévu à la base pour un achat à un particulier (occasion), enfin je suppose ?

Pour acheter à un particulier, il vous faudra **déjà** avoir une autorisation (et non en demander une). De plus, la transaction doit se faire soit chez un armurier, soit chez un OPJ qui se chargeront des documents...



Association de Tir  
Audengeoise



# Et comment je remplis le cerfa ?

Motif

Défense  Sport  Autre motif

Nota : La personne, sollicitant une autorisation pour une deuxième arme de défense, précise :  
L'adresse du local professionnel ou de la résidence secondaire :

---

---

Le soussigné déclare sur l'honneur (rayer les mentions inutiles) :

- N'avoir jamais été en traitement dans un hôpital psychiatrique.
- ~~Avoir été en traitement dans un hôpital psychiatrique (ci joint, certificat médical prévu par l'article 13 du décret du 30 juillet 2013).~~
- Ne détenir aucune arme ou munition.
- ~~Détenir les armes et (ou) munitions figurant au dos du document.~~



On coche « sport »

On raje proprement les mentions inutiles.

Seules les armes de la catégorie B sont présent en compte.  
Si vous n'en possédez pas et même si vous avez des cat C ou D,  
vous rajez la mention « détenir des armes ».



Association de Tir  
Audengeoise

# Et comment je remplis le cerfa ?

ARMES				
Catégorie	§	Calibre	Marque	Numéro

AUTORISATIONS		
Délivrée par	Date	Numéro

MUNITIONS		
Nombre	Catégorie	Calibre (long ou court)



Association de Tir  
Audengeoise

Les tableaux de la deuxième page servent à lister les armes de catégorie B déjà en votre possession. Si vous n'en possédez pas, il n'y a rien à remplir.

# Et comment je remplis le cerfa ?

Je soussigné (nom et prénoms) : \_\_\_\_\_

Certifie sur l'honneur l'exactitude des déclarations portées sur le présent imprimé.

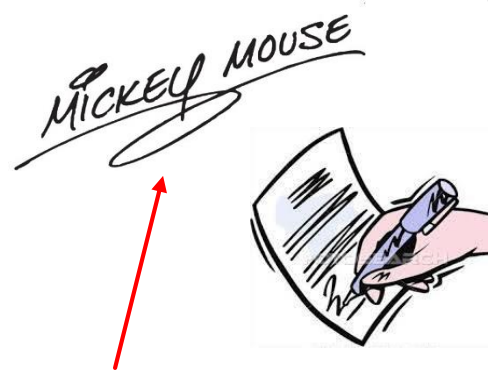
A \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_  
Signature :

Plus qu'à dater et signer !

Bravo !

Vous êtes arrivé au bout de votre demande  
d'autorisation.

La 3<sup>ème</sup> feuille (qui est en fait une annexe) ne se  
remplit pas sauf en cas de renouvellement.  
Une annexe par arme sujet à renouvellement.



Votre signature, pas celle-ci ...



Association de Tir  
Audengeoise

# D'autres choses à savoir ?

Faites l'envoi de votre dossier en recommandé + AR auprès de votre préfecture (Bureau des polices administratives) ou amener le en main propre aux heures d'ouvertures (parfois uniquement sur RDV).



Association de Tir  
Audengeoise

